

Le Conseil Départemental du Loiret pilote le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et le Fonds Unifié Logement (FUL) sur le périmètre départemental. Le financement de ces fonds est assuré par le département auquel peuvent s'associer les collectivités territoriales

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de l'appel au fonds du Conseil Départemental du Loiret Les bases de cotisation des communes pour l'année 2021 restent inchangées par rapport à celle de 2018 à savoir :

- FUL : 0.77€ par habitant :  $1515 * 0.77 = 1\,166.55€$
- FAJ : 0.11€ par habitant :  $1515 * 0.11 = 166.65€$

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer au financement :

- FUL : 0.77€ par habitant :  $1515 * 0.77 = 1\,166.55€$
- FAJ : 0.11€ par habitant :  $1515 * 0.11 = 166.65€$

#### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MODIFICATION « SÉCURITÉ » DU PORTAIL ENTRÉE DE L'ÉCOLE**

Madame le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à faire toutes les demandes de subvention nécessaires pour la mise en sécurité l'entrée de l'école qui se fait par le grand portail.

Elle souhaite installer un portillon électrique dont l'ouverture serait commandée par un visiophone.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Mme le maire à réaliser toutes les demandes de subvention nécessaires à l'aboutissement de ce dossier auprès des différentes instances (Etat -Région...)

#### **IV. EXPRESSION DES CONSEILLERS**

Madame le Maire réalise un tour de table des conseillers :

- *Walter WHITE demande la date de fin du chantier du terrain de boule. Mme le Maire informe que le chantier n'a pas débuté mais que la fin devrait être effective pour cet été.*
- *Sandrine VAYSSE demande la possibilité que soit communiqué les comptes rendus des commissions aux conseillers qui n'en sont pas membres. Mme le Maire informe que les comptes rendus des commissions passées seront donnés au prochain conseil.*
- *Josseline TURBEAUX demande que M. Joël David lui présente des excuses pour des propos qu'il a tenu à son encontre dans les locaux de la mairie et qu'elle estime injurieux. M. David reconnaît s'être emporté au cours de leur conversation et s'en excuse.*
- *Jean -Marie CHARENTON demande à Madame le Maire de parler de la réunion du matin avec le Cabinet en charge du PLUIH. Madame le Maire fait part au conseil des questions de désaccord qu'elle a défendues. Laurence CABRERA a complété les informations données.*

- *Madame le Maire informe le conseil qu'en raison de l'installation d'un nouveau logiciel de relevage des compteurs, les factures d'eau seront réalisées avec un retard d'un mois et la facturation suivante sera également reportée. Les prochaines factures devraient donc être éditées courant mai 2021.*

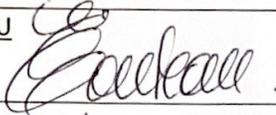
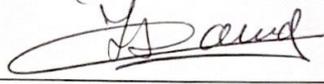
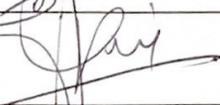
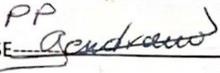
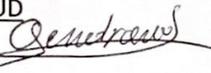
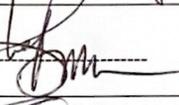
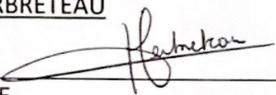
*Jean-Marie CHARENTON remarque que cela aura l'avantage de ne pas être le même mois que les factures des poubelles. Il précise qu'il manque l'information du nombre de levées.*

*Madame le Maire précise que si l'on fait moins on ne paie pas moins et si l'on fait plus on paye.*

- *Madame le Maire transmet une demande de la Communauté de Commune concernant la distribution du Bulletin PLU et Inter-Com. 10 membres du Conseil l'on reçut, 3 ne l'on pas reçu.*

**La séance est levée à : 22h05**

SIGNATURE DU PROCES VERBAL du 12 avril 2021:

<u>Evelyne COUTEAU</u> 	<u>Sandrine VAYSSE</u> 
<u>Joël DAVID</u> 	<u>Patricia REAL</u> 
<u>Patricia MATZ</u> 	<u>Jean-Marie CHARENTON</u> refuse de siquer
<u>Thierry CRESCENCE</u> PP -----ABSENT EXCUSE----- 	<u>Josseline TURBEAUX</u> refuse de siquer
<u>Laurence CABRERA</u> 	<u>Marc BOUWYN</u> refuse de siquer
<u>Michel GENDRAUD</u> 	<u>Luc ROUSSEAU</u> -----ABSENT EXCUSE----- 
<u>Anne HERBRETEAU</u> 	<u>Walter WHITE</u> 
<u>Mehdi GIE</u> 	